



Projets de Travaux de Bachelor (B. sc. HES en Informatique de gestion)

Informations générales destinées aux organisations mandantes

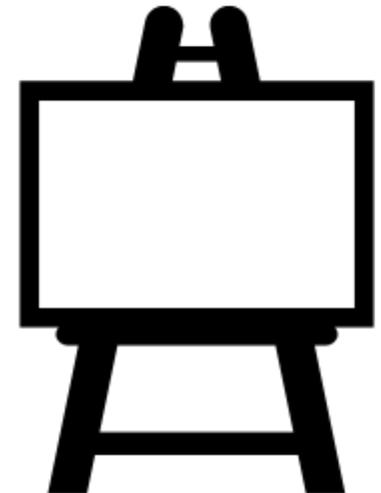
Année académique 2022-2023

Fabrice Camus – Adjoint du responsable de filière et responsable des Travaux de Bachelor
Octobre 2022



Conditions-cadres

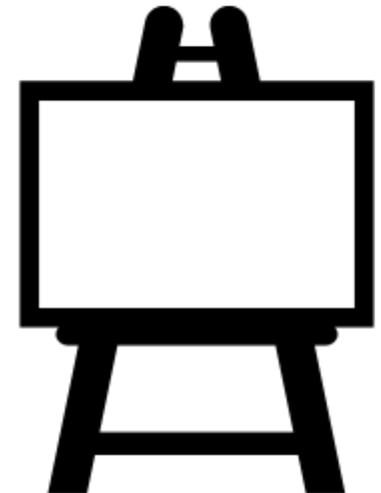
- Contrat-type de «prestation de services sous forme de thèse de Bachelor en informatique de gestion» : décrit les conditions-cadre d'un mandat de TB.
- Modalités d'un travail de Bachelor :
 - Travail personnel de 360 heures minimum (12 crédits ECTS)
 - Sous la conduite d'un directeur de travail (professeur de la filière IG)
 - Rédaction d'un rapport final
 - Soutenance orale devant un jury d'expert





Conditions-cadres

- L'étudiant-e assume la responsabilité générale du travail et en particulier celle des conclusions et recommandations qu'il-elle y formule.
- L'évaluation est effectuée par un jury d'experts sur la base de critères propres à la filière et non sur la satisfaction du mandant.
- L'étudiant-e, sauf exceptions, ne travaille pas dans l'entreprise mandante durant son travail de Bachelor
- L'étudiant-e est encore en formation et ne peut pas être employé comme stagiaire.





Critères d'acceptation et soumission par les entreprises

- Le sujet doit répondre aux exigences scientifiques et académiques d'un travail de Bachelor en informatique de gestion
- Forme requise pour soumission :
 - un bref descriptif de l'entreprise
 - La problématique à résoudre
 - Le périmètre du travail confié à l'étudiant
 - La personne de contact et ses références
 - Le tout sur 1-2 pages A4 au format pdf, à transmettre par mail à fabrice.camus@he-arc.ch
- L'acceptation d'un sujet comme mandat sous forme de TB se fait par le responsable des TB de la filière IG pour autant que le corps professoral puisse diriger ce mandat.





Calendrier sessions 2022-2023

Forme d'études	Type de calendrier	Délai pour soumission de mandats	Début du TB	Restitution du TB	Soutenance du TB
Formation à plein temps (PT)		17 février 2023	3 avril 2023	9 juillet 2023	Semaine du 28.08.2023 au 01.09.2023
Formation à temps partiel	Voie normale	23 décembre 2022	20 février 2023	17 septembre 2023	Fin octobre 2023
	Voie «rapide»			23 juillet 2023	Semaine du 28.08.2023 au 01.09.2023

Pour toute question éventuelle...

Fabrice Camus
Responsable des Travaux de Bachelor

 fabrice.camus@he-arc.ch